

COURRIER DES LECTEURS

LES CHAUDERONS

Ne cédon pas au chantage!

La menace d'un projet pire que celui soumis au référendum du 10 juin est brandie de manière constante et répétitive par les protagonistes du projet des Chauderons: nous risquerions un projet de 80 logements !

Au-delà des arguments évidents qui font qu'un tel projet ne serait pas réaliste (problèmes d'accès, frais à charge de la commune), pourquoi donc un projet de 80 logements devrait être envisagé par le Conseil Communal, ou imposé par le propriétaire comme un tremblement de terre incontrôlé? Pourquoi cette rengaine de type punitive de la part des autorités et du mouvement «Saint-Blaise bouge»? On se croirait dans une mauvaise école où les élèves reçoivent une punition s'ils ne donnent pas la réponse attendue par un maître sévère.

Nous vivons dans une démocratie,

et les citoyens st-blaisois méritent mieux que d'être pris pour des élèves récalcitrants. Ne peut-on pas voter en toute liberté OUI ou NON au projet actuel des Chauderons selon nos convictions sans risquer une punition?

Il est écrit dans le Bulcom du 25 mai: «il est possible de fixer des règles de construction pour le propriétaire...». Effectivement les autorités ont pu négocier des règles avec le propriétaire pour le projet actuel, et elles le pourront toujours si un nouveau projet doit être envisagé.

Osons donc croire que nos autorités sont au service du bien-être des citoyens et que ce sera toujours le cas dans le futur. Si le projet actuel ne nous convainc pas, osons donc nous exprimer et ne cédon surtout pas à ce chantage inapproprié!

Catherine Simonetta, Saint-Blaise